

DANIEL LOWY

QUAND LES PILIERS DE L'ÉTAT DE DROIT SE SONT EFFONDÉRÉS

– Les juifs de Cluj pendant la Shoah –

Suite au second arbitrage de Vienne, accepté par la Hongrie comme par la Roumanie, le 30 août 1940, une partie de la Transylvanie, située au Nord et à l'Est, représentant avec ses 43 492 km² moins de la moitié de la surface totale, a été rendue à la Hongrie. La population de la région totalisait à peu près 2,64 millions de personnes, dont 165 000 juifs, soit les quatre cinquièmes de la population juive de la Transylvanie dans son intégralité, qui totalisait 200 000 personnes.

Pendant les jours précédant le retour des Hongrois au pouvoir dans la zone concernée, début 1940, beaucoup de juifs transylvains du Sud se sont installés dans la partie Nord, abandonnant leurs maisons dans la région restée sous contrôle roumain. Leur « rapatriement » s'explique principalement par leur attachement à la langue et à la culture hongroises. L'enthousiasme de la communauté juive, à son apogée, a parfois pris des accents euphoriques : « Le soleil hongrois se lève à nouveau sur le Cluj magyar » – écrit József Bíró, l'historien d'art, dans sa préface au *Kolozsvári Képeskönyv [Album photographique de Cluj]*, datant de 1940.

Au retour des Hongrois, les juifs de Cluj, eux aussi, ont arboré la cocarde rouge-blanc-vert du patriotisme hongrois. Le commerçant Ernő Bischitz, qui avait été décoré pour ses mérites militaires, a eu l'honneur de souhaiter la bienvenue au Gouverneur Miklós Horthy depuis la tribune. « Mon père était un fervent partisan des hongrois, – se souvient György Bischitz – c'est pourquoi la gifle qui allait suivre [la persécution des juifs] a été beaucoup plus douloureuse pour lui que pour nous ». Ilona Elek, témoin des événements, a participé avec ses parents aux festivités célébrant l'arrivée du Gouverneur sur la Grand Place [aujourd'hui Place de l'Union] ; c'est ce jour-là qu'elle a vu pour la première fois son père pleurer. La seconde fois, ce fut pendant qu'on les expulsait de leur maison de Cluj. Les témoignages suggèrent que la première fois son père a pleuré d'émotion, la seconde fois, à cause de l'insupportable douleur qui s'est emparée de lui.

Les juifs de Transylvanie du Nord ont placé de grands espoirs dans la nouvelle administration, s'attendant à voir réinstaurer l'égalité des droits et des chances qui avait caractérisé l'« époque de paix » d'avant la Première Guerre Mondiale. Leur désillusion n'en fut que plus grande lorsque, aussitôt après l'annexion, ont été étendues à cette région les réglementations restrictives déjà en vigueur en Hongrie, connue sous le nom de lois antisémites.

Ces lois étaient créatrices de discriminations socio-économiques et les privaient de droits civiques. L'article XV de la Loi de 1938, la première des lois antisémites, s'intéresse en tout premier lieu aux intellectuels et artistes d'origine juive. La deuxième, promulguée en décembre 1938, laisse transparaître une attitude clairement raciste, le statut de juif y étant défini par l'origine des individus. Le nombre de juifs pouvant travailler dans les institutions publiques et privées a été limité à un quota de 6%. La troisième loi antisémite, portant sur la défense de la race, date de 1941, et fut donc appliquée aux juifs de Transylvanie du Nord dès son apparition. L'article XXXI, portant sur le mariage, interdit tout mariage entre juifs et personnes d'autres origines ethniques, et considère les relations sexuelles avec des juifs comme « un acte de reniement de la race ».

« Nous savions que les lois antisémites étaient entrées en vigueur en Hongrie, et malgré tout nous souhaitions faire partie de ce pays, car nous étions hongrois de langue et de culture », se souvient Katalin Kallós.

En Transylvanie, les fonctionnaires ont pour la plupart perdu leur poste dès l'automne 1940. Le même sort était réservé à beaucoup d'avocats, de journalistes et autres diplômés, ainsi qu'aux employés des entreprises privées. Fin 1940, la quasi-totalité des juifs était déjà exclue de l'industrie et du commerce. Les acteurs juifs, mis au chômage, ont fondé le Théâtre Juif de Cluj, suivant en cela l'exemple de leurs collègues de Budapest et de Berlin.

Une des premières décisions du nouveau pouvoir fut d'interdire tous les périodiques juifs (journaux et revues – dont le journal *Új Kelet [Nouvel Est]*) dès les deux premières semaines ; toutes les associations sportives juives ont été supprimées (à Cluj : *Haigibbor*), ainsi que les autres associations et clubs. Seule la pratique religieuse est restée légale.

Sur ordre du Ministre de l'Enseignement Public, le principe du *numerus clausus* a été appliqué dans l'enseignement secondaire, limitant le nombre d'élèves juifs à 6%. Une classe de 35 élèves, par exemple, pouvait accueillir deux élèves juifs ; mais lorsque l'effectif tombait sous 33, le quota était appliqué par arrondissement à la valeur inférieure, et un seul élève juif était admis.

Les liens personnels existant entre le professeur Márk Antal et le ministre de l'enseignement public, Bálint Hóman, ont rendu possible la création à Cluj d'un lycée juif mixte, qui a ouvert ses portes au début du mois de novembre 1940, sur la rue Nagy-Szamos [aujourd'hui Iaşilor]. L'Université Royale Hongroise Ferencz József I a cessé d'employer des professeurs juifs

et d'admettre les étudiants juifs. Pour l'année universitaire 1940/41, dix étudiants privilégiés ont encore obtenu la permission de poursuivre leurs études, mais les accès d'agressivité de leurs camarades les ont découragés d'assister aux cours. On se rendra compte du changement survenu si l'on considère qu'au cours de l'année universitaire 1932–1933, 443 étudiants juifs étaient inscrits à l'université de Cluj, et qu'ils représentaient 11% du total des étudiants de Cluj.

Le principe du *numerus clausus* a été appliqué dans toutes les sphères d'activité. Imre Székely, serrurier outilleur depuis six ans à la fabrique de chaussures Dermata, a dû quitter son poste à l'automne de 1942. Au même moment, on licenciat le cadre Samu Fried, le serrurier József Berkovits, l'ingénieur en chef Kálmán Schönberger, l'ingénieur József Malek et le maître d'œuvre György Radó, ancien champion de Roumanie de tennis. Les deux derniers cités avaient été formés par l'entreprise.

La Société Erdélyi Kárpát Egyesület [Association Carpatique de Transylvanie] a été réorganisée, moyennant l'exclusion des membres juifs. L'association Baross, dont le slogan était : « L'argent chrétien dans des mains chrétiennes ! » multipliait les initiatives hostiles au commerce juif, qui régressait à grande vitesse ; les organisations nommées Hangya Szövetkezet [Coopérative Fourmi], Erdélyrészi Magántisztviselők Egyesülete [Association des Cadres Administratifs de Transylvanie] et Kereskedelmi Alkalmazottak Egyesülete [Association des Salariés du Commerce] procédaient à un sabotage systématique de la vie économique juive. Le baron Ede Atzél, à la tête du groupe nommé Wesselényi Lövészegylet [Association de Tir Wesselényi] devint un instrument de l'extrémisme politique.

En vertu de l'article XIV de la Loi de 1942, les hommes juifs ont été mobilisés pour le service du travail obligatoire pacifique. Les commandants des bataillons de travail sont souvent envoyés au front avec l'ordre de revenir sans eux. Une personne condamnée à ce genre de travaux forcés ne jouissait plus d'aucun droit : tout un chacun pouvait la battre, la gifler ou lui demander des comptes. « Au pays, on avait beau avoir été directeur d'usine ou médecin de famille, [là-bas, au front] tous devenaient de sales juifs. » Ils démaient à mains nues ou étaient contraints de prendre la place des chevaux de trait pour tirer les chariots d'approvisionnement. Et malgré tout cela, les victimes du travail obligatoire n'ont pas renoncé à leur identité hongroise. Des médecins à qui la pratique de la médecine avait été interdite en raison du principe de *numerus clausus* prenaient soin des soldats blessés avec tant de dévouement que même les rapports envoyés du front en font mention élogieuse.

La solution de la question juive en Hongrie par application de la méthode nationale-socialiste commence à partir du 19 mars 1944, date de l'occupation de la Hongrie par les allemands. L'appareil de l'Etat dans son intégralité a continué à fonctionner, le Gouverneur Miklós Horthy a conservé ses fonctions, et, le 23 mars, un nouveau cabinet a été nommé, le cabinet Sztójay, constitué en fonction des exigences allemandes. Pendant cette période, toutes les institutions de l'Etat ont été mises au service de l'occupant, le pays se trouvant asservi aux intérêts allemands. En cinq mois, la dette du IIIe Reich vis-à-vis de la Hongrie est passée de 997 millions de marks impériaux à 2,224 milliards. En septembre (sous le cabinet Lakatos), elle atteint les 3,32 milliards.

S'ensuit une avalanche de mesures antisémites beaucoup plus agressives et inhumaines que les réglementations antérieures. Le plan était diabolique : il fallait soumettre les juifs à des mesures de plus en plus humiliantes pour les empêcher de prêter attention à un danger bien plus grand que des restrictions ou des discriminations : la liquidation totale. Cette politique de désorientation explique aussi la promesse du commandement allemand selon laquelle les juifs pourraient poursuivre leur vie religieuse, culturelle et sociale.

Quand, le 27 mars, les troupes d'occupation allemandes entrent dans Cluj, les journaux avaient déjà annoncé que la question juive allait être réglée « complètement et absolument » en quelques jours. Au bout de deux jours, le conseil des ministres débat des premières mesures concernant la question juive.

Le quartier général de la Gestapo s'est installé dans l'hôtel New York (plus tard Hôtel Continental), tandis que le Sicherheitsdienst (SD) a installé son siège dans les villas Pierre et Paul de la rue Apáczai Csere János [aujourd'hui Argeș]. Dès le lendemain de leur arrivée, les forces allemandes ont arrêté 150 personnes d'origine juive, dont les principaux représentants de la vie intellectuelle et économique de la communauté juive. Le but premier de l'opération est l'intimidation des juifs.

Début avril, la Gestapo ordonne la création de l'organe d'administration interne de la population juive, le Judenrat (conseil juif), dont les attributions étaient – comme dans tout le reste de la Hongrie – la transmission des ordres des autorités allemandes à la communauté juive ; le rassemblement, c'est-à-dire la confiscation de ses fonds et de ses objets patrimoniaux ; ainsi que le maintien de l'ordre. Le poste de président de cet organe fut confié à l'avocat József Fischer, président de la communauté néologue de Cluj, ancien député au parlement roumain ; quant à la

composition du Judenrat, les allemands l'ont modifiée plusieurs fois pour des raisons tactiques. Les occupants allemands et les autorités hongroises de la ville semblaient rivaliser dans l'adoption de mesures les plus restrictives possible à l'encontre des juifs de Cluj : la Gestapo réclame-t-elle un grand nombre de machines à écrire, de bureaux et de postes de radio ? Les autorités hongroises demandent des logements ; les allemands exigent-ils qu'un plus grand nombre de juifs soit envoyé au service du travail obligatoire ? Le pouvoir hongrois « répond » par la confiscation de l'intégralité des réserves financières du Judenrat.

Les mesures se suivent à haut rythme. En vertu d'un ordre publié le 31 mars, aucun juif ne pouvait plus employer de femmes de chambre chrétiennes. Parallèlement, les juifs sont exclus de tous les collèges professionnels et institutions publiques. Le premier pas vers l'Endlösung est franchi avec l'introduction de l'étoile jaune et de l'interdiction de voyager. « Les juifs ont l'obligation de porter une étoile de David jaune sur le côté gauche de la poitrine » – lit-on en première page du quotidien *Ellenzék [Opposition]* du 31 mars. Les juifs portant l'étoile jaune n'avaient plus le droit de porter d'uniforme : ni costumes de travail, ni costume traditionnel hongrois. « Les porteurs de l'étoile jaune n'ont pas le droit d'utiliser de véhicules à moteur, ni pour la circulation, ni pour le transport » – informe le quotidien *Ellenzék [Opposition]* du 6 avril. En peu de temps, les juifs se sont trouvés privés du droit à l'information, et même du droit d'entendre des nouvelles, étant contraints de livrer leurs postes de radio.

Le 13 avril, un décret oblige les magasins juifs à ouvrir le samedi ; mais, une semaine après la publication de ce décret, un communiqué annonce la fermeture définitive de tous les magasins juifs. Cette décision affecte plusieurs centaines de magasins à Cluj. Le 24 avril, on annonce qu'à partir du 1^{er} mai la ration alimentaire des juifs sera réduite.

C'est le 28 avril que la population juive a pour la première fois eu vent du danger de la mise en résidence forcée ; en effet, les journaux rapportent que les juifs de Kassa (aujourd'hui en Slovaquie : Kosice), et ceux de certaines localités d'Ukraine subcarpatique ont été déportés vers des régions soumises au risque de bombardements aériens. La presse hongroise accueille avec satisfaction l'annonce de la création des ghettos. A Cluj comme ailleurs, pendant une brève période on a pu croire que ces mesures n'affecteraient que les juifs non assimilés. En dépit de cette avalanche de mauvaises nouvelles, la population juive de la capitale transylvaine n'était pas capables de mesurer la gravité de la situation. A la fin du mois d'avril, les lycées juifs ont organisé les examens du baccalauréat, et la fabrique de pain azyne Wald préparait les *matze* en

vue des prochaines fêtes de Pesach. Les habitants juifs de Cluj – à l’instar de la grande majorité des juifs hongrois – continuaient à placer leur confiance dans la protection que devait leur accorder l’Etat de droit hongrois. Ils pensaient trouver plus de sûreté dans le strict respect des lois et décrets que dans l’évasion et la clandestinité. Même Mózes Weinberger, le grand rabbin de la communauté néologue, qui a réussi à quitter la ville à temps, ne l’a fait qu’au tout dernier moment.

La mise en résidence forcée des juifs s’est faite en vertu du Décret 6163, adopté le 7 avril 1944 par le Ministère de l’Intérieur. Les détails de l’opération et son scénario exact ont été mis au point sous forme définitive par les autorités allemandes compétentes en la matière, en concertation avec les autorités hongroises, d’une part le 26 avril 1944 à Satu-Mare, d’autre part deux jours plus tard à Târgu-Mureş, lors de délibérations à huis clos présidées par László Endre, secrétaire d’Etat au Ministère de l’Intérieur.

Pendant la nuit du 2 mai, les rues de Cluj se couvrent d’affiches portant la signature de Lajos Hollósi-Kuthy, commandant de police, annonçant qu’il est interdit par décret aux juifs de quitter leur domicile après six heures du soir. Le lendemain, le quotidien *Ellenzék [Opposition]* annonce en grandes lettres que : « UN LIEU DE RÉSIDENCE FORCÉE A ÉTÉ DÉSIGNÉ A CLUJ POUR LES JUIFS. Le ghetto juif de Cluj va être fondé dans la fabrique de tuiles et aux alentours. » Conformément aux estimations de l’administration, cette ordonnance gouvernementale affectait 16 750 juifs soumis à l’obligation de porter l’étoile jaune ; la surface désignée dans la fabrique de tuiles pour leur servir de résidence forcée était de 19 600 m². La surface prétendue « habitable » (il s’agissait en réalité de bâtiments sans parois latérales, destinés au séchage des tuiles) était donc de 1,17 m² par personne, ce qui, sans même parler d’espace habitable, ne suffisait pas à assurer à chacun assez d’espace pour s’étendre.

Suivant la description de Mihály Sebestyén, les juifs de Cluj « ont été massés dans le ghetto en l’espace d’une semaine, en commençant par les rues situées à la droite de la rue Ferenc József [à l’époque Horthy Miklós, aujourd’hui Horea] et en finissant par celles attenantes à la partie gauche de cette même rue – la razzia parcourant la ville comme l’aiguille d’une montre. » Le rassemblement des juifs dans le ghetto s’est déroulé sans problèmes majeurs, grâce à l’excellente coopération des autorités administrative et policière.

Chrétienne témoin des événements, Irén Reinfeld-Flórián se souvient, bouleversée : « C’était horrible de voir le camion qui s’arrête et tous les juifs qui montent, un bagage sous le

bras. Nous, nous habitions près du cinéma auquel on devait plus tard donner le nom de Munkás. Un des enfants du voisinage courait autour du tronc d'un poirier et refusait de partir. »

Judith Ferencz Grünwald se souvient que son père a été forcé à signer une déclaration attestant du fait que sa famille quitte de son plein gré la maison familiale. « Ils sont venus nous chercher le 10 mai. Un camion déglingué, un gendarme, un soldat hongrois en civil et un autre en uniforme. Mon père a dû compléter une déclaration : je soussigné, Albert Grünwald, domicilié à tel endroit, abandonne ma maison, qui a été scellée en ma présence, de mon plein gré et sans y être forcé par quiconque. Il a dû signer la déclaration, puis le papier a été collé sur la porte de l'antichambre, et les autorités y ont apposé leur sceau. Un sceau symbolique, de toute façon. »

Devenue plus tard professeur universitaire et médecin à Cluj, Éva Rosenfeld disait : « L'idée ne m'a même pas effleurée que je pourrais confier à quelqu'un mon diplôme du Baccalauréat [qu'elle venait d'obtenir]. Je l'ai gardé sur moi. J'y tenais tant que j'avais une petite boîte de carton qui lui était réservée, et dans laquelle je le conservais, enroulé. Je tenais encore cette boîte en main alors qu'on me coupait déjà les cheveux [à Auschwitz]. Je me demandais encore comment je pourrais la sauver. Mais je ne suis pas la seule : mes camarades de classe en ont pour la plupart fait de même. Le diplôme du baccalauréat nous avait été remis le 28 ou le 29 avril, et dès le 3 mai nous avons été conduits au ghetto. »

A leur arrivée au ghetto, c'est-à-dire à la fabrique de tuiles, les juifs étaient massés dans des bureaux, dépossédés de leur argent et de leurs objets de valeur, après quoi ils étaient conduits dans une salle de fouille où ils devaient se dévêtir pour qu'un « spécialiste renommé dans son domaine » contrôle tous leurs vêtements. La salle voisine avait été aménagée en salle de fouille pour les femmes, d'où ces dernières ressortaient le visage rouge de honte.

Situé dans les granges de séchage de la fabrique de tuiles du quartier Iris, le ghetto de Cluj fut délimité par des barbelés ; il était gardé par des unités de l'armée et de la gendarmerie hongroise, avec des chiens. D'après le récit de Katalin Markovits Weisz, la surveillance du ghetto « [était] très stricte. Nous étions gardés par les gendarmes hongrois. A notre entrée dans le ghetto, un gendarme m'a frappée. Je me souviens que ma mère lui a dit : frappez-la, mon cher, frappez-la ! »

Les conditions de vie dans le ghetto contrevenaient aux règles sanitaires les plus élémentaires. Les seuls espaces couverts du ghetto étaient des hangars dénués de parois latérales, destinés au séchage des tuiles. La plancher était couvert d'une couche de poussière de presque

cinq centimètres. Le toit, posé sur des piliers de bois fichés dans le sol tous les 5-6 mètres, était troué à divers endroits ; à défaut de murs, le vent traversait le bâtiment et y faisait aussi entrer la pluie, en dépit des tentatives d'isolation réalisées au moyen de couvertures accrochées à l'extrémité du toit. Pour les milliers d'habitants du ghetto, seules quelques latrines improvisées ont été creusées : deux pour les femmes, deux pour les hommes. Ces constructions étaient ouvertes d'un côté, abritées de l'autre par de longues plaques fixées sur des piliers. En général, ces latrines étaient utilisées simultanément par une vingtaine d'hommes ou de femmes, compressés les uns contre les autres. Les jours de chaleur, la puanteur des fosses d'aisance se répandait partout aux alentours.

Au cours des premiers jours, tous mangeaient ce qu'ils avaient apporté de chez eux, surtout des conserves, mais au bout d'un certain temps, les provisions ont commencé à s'épuiser. La ville a donc « pris soin » de leur alimentation : quelques baignoires saisies dans des maisons juives ont été apportées et transformées en marmites, posées sur des tuiles et chauffées au feu de bois pour la préparation des repas, le seul plat au menu étant la soupe de fayots.

C'est à peine s'ils disposaient d'eau potable et de possibilités de se laver. Au cours des derniers jours, l'eau potable et celle nécessaire à la cuisine étaient fournies par les quinze robinets d'un seul puit, pour 18 000 personnes (les membres de la communauté de Gherla étant venus se joindre à ceux de Cluj). Les poux se répandaient. Une unique salle était réservée au traitement des malades, et servait aussi de maternité. Ces conditions de vie particulièrement dures ont hâté le décès des vieux et des malades.

Commandant du camp du quartier Iris, László Ferenc Urbán, chef de la police de Cluj, a lui-même battu plusieurs personnes internées, choisies surtout parmi celles qui se déclaraient malades. Au début, le camp a été gardé par des policiers hongrois locaux, mais bientôt les autorités les ont remplacé par des gendarmes plus fiables venus de Hongrie ; au total, leur effectif était de vingt à trente hommes. Les juifs de Cluj internés n'ont pas vu le moindre soldat allemand, sauf quelques SS, le premier jour. Au début, la Poste Royale Hongroise a continué à acheminer le courrier, y compris dans le ghetto, mais au bout d'un certain temps, elle a commencé à renvoyer à l'expéditeur les lettres adressées aux juifs, avec la mention « le destinataire a déménagé sans laisser d'adresse ».

Comme les ghettos de Hongrie, la fabrique de tuiles de Cluj a elle aussi son « hôtel de la monnaie », c'est-à-dire une salle où les personnes internées étaient soumises à la torture pour leur

faire révéler les cachettes où elles auraient laissé leurs objets de valeur supposés ou imaginaires. Dans l'un des bureaux de la fabrique, des gendarmes en civil interrogeaient 20–30 personnes par jour. Souvent, les hommes y étaient torturés en présence de leur épouse et de leurs enfants, ou bien les femmes étaient battues devant leur mari. Les méthodes d'interrogatoire allaient de la gifle jusqu'aux coups sur les testicules et la plante des pieds, à la « fouille au corps » de fillettes ; des femmes et des vieillards ont été battus jusqu'au sang ; on a eu recours à la brûlure et à l'électrocution.

Au sein de la population chrétienne restée en ville, même ceux qui sympathisaient avec les juifs ont fait preuve d'une attitude globalement passive. Seule l'élite a protesté : les intellectuels progressistes et les chefs des églises. Il faut citer la conduite exemplaire de Áron Márton, évêque catholique, qui a pris la défense des persécutés avec un courage de prophète. Le 18 mai 1944, depuis sa chaire de la cathédrale Saint-Michel de Cluj, à l'occasion d'un prêche prononcé pour l'ordination de nouveaux prêtres, il prend ouvertement position en faveur des juifs, déjà massés dans le ghetto, mais pas encore déportés. Quatre jours plus tard, l'évêque prend à parti les autorités chargées de la déportation : le Ministère Royal de Hongrie, la Préfecture du Comté de Cluj et la Police Municipale de Cluj, s'adressant aussi par courrier aux plus hautes autorités de l'Etat : le premier ministre Döme Sztójay et le ministre de l'intérieur Andor Jaross, demandant à ce dernier de présenter sa démission.

Après l'adoption des lois antisémites, le doyen de l'église évangélique, Andor Járosi, a lui aussi pris parti en faveur de ses amis contraints au port de l'étoile jaune. Plus tard, aussi bien en qualité de dignitaire clérical qu'en tant que citoyen, il s'est opposé à la déportation des juifs et a tenté de mettre ses amis à l'abri du danger, falsifiant pour cela des certificats de baptême et cachant dans sa maison Anna, fille de l'écrivain Imre Kádár, ancien intendant du théâtre, qui avait alors quinze ans, et a survécu à la guerre. Rares sont ceux qui, comme cette fillette, avaient réussi à se cacher dans la ville. Outre ces derniers, il faut encore mentionner quelques familles exemptées, qui ont obtenu la permission de rester, et quelques juifs, entre 100 et 200 personnes, qui ont quitté Cluj et se sont réfugiés à Turda, survivant ainsi à la guerre du côté roumain de la frontière.

Il allait s'avérer qu'Áron Márton prêchait dans le désert, et les interventions de l'infatigable doyen Andor Járosi devaient rester vaines. Il a suffi de deux semaines pour vider le

ghetto de la fabrique de tuiles, au moyen de six transports vers Auschwitz. Ces trains ont quitté Cluj les 25, 29 et 31 mai et les 2, 8 et 9 juin 1944.

Un dernier transport a quitté la ville le 10 mai, emportant un groupe sauvé par l'avocat clujien Rezső Kasztner. Kasztner, qui était l'un des présidents de la Commission Hongroise d'Exemption, a pu convaincre Eichmann de permettre le départ de 750 sionistes hongrois – nantis de permis d'immigration en Palestine – pour la Suisse ou tout autre état neutre. A Budapest, c'est le SS Standartenführer Kurt Becher qui négociait au nom de Himmler. Ces négociations concernaient les juifs capables d'acheter leur liberté à un prix considérable. Kasztner a été autorisé à choisir, parmi les personnes internées dans le ghetto de Cluj, 388 juifs – dont des membres de la famille de Kasztner et ses plus proches amis – qui ont été conduits par train spécial à Budapest, d'où ils sont passés en Suisse par Bergen-Belsen. La constitution de ce groupe s'est faite dans le plus grand secret.

Les déportés ont dû se rendre à pied du camp jusqu'au quai d'embarquement situé à proximité des usines Dermata. Les plus chanceux ont reçu pour la route un demi pain par famille et un peu de sel. Au cours de leur marche vers le point d'embarquement, les plus faibles ont d'abord abandonné leurs bagages, puis eux-mêmes ont commencé à tomber sur le bord de la route. Poussant les déportés à coups de crosse vers le quai, les gendarmes n'épargnaient pas même les enfants. Au bord de la route, un sourire sarcastique aux lèvres, certains civils essayaient de récupérer les biens abandonnés. Le terrible souvenir de cette marche vers les quais est restée gravé dans l'esprit de la plupart des déportés : « Je suis passée par neuf camps. [...] J'ai subi toutes les tortures de l'inquisition ... J'ai été enfermée dans un bunker, des chiens SS ont bondi sur moi ... Mais je peux affirmer sans l'ombre d'un doute que je n'ai pas connu d'expérience plus épouvantable que cette marche de quatre kilomètres. La vision de silhouettes décharnées qui geignent, d'enfants frappés à coups de crosse... les sac à dos et les couvertures abandonnées en chemin par ceux qui nous avaient précédé montraient qu'ils avaient renoncé à leurs toutes dernières nippes. Je revois le visage de mon mari, figé dans un rictus ... J'entends le cri de mon enfant frappé par la crosse du gendarme. » – écrivait Dóra Ferencz après la guerre.

De soixante-dix à cent personnes se retrouvaient massées dans un seul wagon à bestiaux, de sorte que seul un voyageur sur deux pouvait s'asseoir. Au cours des trois jours du voyage, c'est la soif qui devait leur causer le plus de souffrances, des souffrances encore bien plus pénibles que l'humiliation d'avoir à uriner en public. Près de 75% des juifs hongrois déportés –

ceux qui n'étaient plus en état de travailler – ont été condamnés dès leur arrivée à Auschwitz, au triage, et sont passés directement du quai aux chambres à gaz. Parmi les jeunes « en bon état » qu'on a laissé vivre, beaucoup sont morts de faim, de maladie, ou ont été déclarés inaptes au travail lors de sélections ultérieures.

En cet été 1944, l'issue de la guerre était déjà évidente pour tout un chacun, tout comme le fait que le pays souffrirait après la guerre d'une image négative pour avoir livré ses juifs aux occupants allemands. Au moment où les juifs de province, dont ceux de Cluj, ont été déportés vers les camps nazis, il était déjà difficile, non seulement pour le gouvernement hongrois, mais même pour les autorités locales, d'ignorer le sort réservé là-bas aux déportés.